



Vente à distance d'un bien commun

Par **maison_a_vendree**, le **15/03/2010** à **16:34**

Bonjour,

J'ai acheté avec mon ami une maison (il y a 10 ans).

Nous avons convenu que mon apport initial serait plus important et qu'il y ferait des travaux qu'il financerait.

Depuis nous nous sommes séparés et j'ai déménagé (loin).

Il n'a pas tenu parole et la maison est dans un état bien pire que celui dans lequel nous l'avions acheté.

Je souhaite désormais vendre ce bien dans les meilleurs délais.

A l'heure actuelle je ne suis pas sur place et je ne dispose pas des clés du bien.

Quels sont mes moyens d'actions à distance?

En cas de vente puis je déléguer ma signature à un membre de ma famille? (je dois partir travailler à l'étranger et je ne pourrai pas faire d'aller retour)

Dans l'attente d'une réponse, je vous remercie